



NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Le 28 mars 2025

TABLE DES MATIÈRES

Notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Page

Documents intégrés par renvoi
Déclarations prospectives

Rubrique 1	Date de la Notice annuelle	1
Rubrique 2	Structure de la Société	1
2.1	Nom, adresse et constitution	1
2.2	Liens intersociétés	1
Rubrique 3	Développement général de l'activité	2
3.1	Historique de la Société sur les trois derniers exercices	2
3.2	Acquisitions significatives	3
3.3	Tendances	3
Rubrique 4	Description de l'activité	3
4.1	Généralités	3
4.2	Renseignements par secteur d'activité	4
4.2.1	Secteur des Produits de l'emballage	4
4.2.1.1	Groupe Emballage carton-caisse	4
4.2.1.2	Groupe Produits spécialisés	5
4.2.2	Secteur des Papiers tissu	6
4.2.3	Récupération et Recyclage	7
4.3	Recherche, développement et innovation	7
4.4	Conditions concurrentielles	7
4.4.1	Nos marchés	7
4.4.2	Nos forces concurrentielles	7
4.5	Caractère cyclique	8
4.6	Protection de l'environnement	8
4.6.1	Réglementation	8
4.6.2	Engagement pour le développement durable	8
4.7	Réorganisations	8
4.8	Politiques sociales	8
4.9	Facteurs de risque	8
Rubrique 5	Dividendes et distributions	9
Rubrique 6	Structure du capital	9
6.1	Description générale de la structure du capital	9
6.2	Notations	9
Rubrique 7	Marché pour la négociation des titres	10
7.1	Cours et volume des opérations	10

Rubrique 8	Administrateurs et dirigeants	11
8.1	Nom, poste et titres détenus	11
8.2	Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	17
8.3	Renseignements sur les dirigeants	18
Rubrique 9	Poursuites et application de la loi	18
Rubrique 10	Agent des transferts et agents chargés de la tenue des registres	18
Rubrique 11	Contrats importants	19
Rubrique 12	Intérêts des experts	19
Rubrique 13	Comité d'audit et des finances	19
13.1	Composition et mandat	19
13.2	Expérience et formation pertinentes des membres	20
13.3	Honoraires de l'auditeur indépendant	20
13.4	Politique et procédures en regard de l'attribution de contrats relatifs aux services d'audit et non liés à l'audit	20
Rubrique 14	Renseignements complémentaires	21
Annexe A	Charte du comité d'audit et des finances	22

Dans la présente Notice annuelle, les termes « nous », « notre », « nos », « Société », et « Cascades » désignent Cascades inc., ses filiales, ses divisions et ses participations dans des coentreprises. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. L'information donnée dans la présente Notice annuelle est arrêtée au 31 décembre 2024, sauf indication contraire et à l'exception de l'information donnée dans des documents intégrés à la présente Notice annuelle par renvoi et arrêtés à une autre date.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Les documents présentés dans le tableau suivant contiennent de l'information qui est intégrée par renvoi dans la présente Notice annuelle et peuvent être consultés sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Documents	Rubrique de la Notice annuelle où les documents sont intégrés par renvoi
Rapport annuel 2024 de Cascades inc. - Analyse par la direction, PERSPECTIVES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2025, page 32, FACTEURS DE RISQUE, page 37	Rubriques 3.3, 4.6.1 et 4.9
Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2025 de Cascades inc., GOUVERNANCE D'ENTREPRISE, page 48	Rubrique 4.6.2

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente Notice annuelle a pour but de fournir aux lecteurs l'information que la direction estime essentielle à l'interprétation des résultats actuels de Cascades et à l'évaluation des perspectives de la Société. Par conséquent, certaines des déclarations contenues dans cette analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière, y compris celles qui ont trait aux résultats et au rendement pour les périodes futures, constituent, au sens des lois sur les valeurs mobilières, des énoncés prospectifs fondés sur les prévisions actuelles. L'exactitude de ces déclarations dépend d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus, ce qui inclut, sans pour autant s'y limiter, la conjoncture économique en général, les baisses de la demande pour les produits de la Société, le coût et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de la valeur relative de certaines devises, les variations des prix de vente ainsi que tout changement défavorable dans la conjoncture générale du marché et de l'industrie (Voir la rubrique « Facteurs de Risque »). À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, Cascades n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans la présente Notice annuelle reposent sur les meilleures estimations dont dispose la Société.

RUBRIQUE 1

DATE DE LA NOTICE ANNUELLE

La présente notice annuelle (la « Notice annuelle ») est datée du 28 mars 2025. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente Notice annuelle sont arrêtés au 31 décembre 2024.

RUBRIQUE 2

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

2.1 Nom, adresse et constitution

Cascades inc. a été constituée sous le nom de Papier Cascades inc. - Cascades Paper Inc., en vertu des lois de la province de Québec, par lettres patentes émises le 26 mars 1964. Des lettres patentes supplémentaires ont été émises le 11 mars 1968, le 4 juillet 1979 et le 19 octobre 1979, modifiant le capital-actions autorisé et les restrictions et privilèges dont étaient assorties certaines catégories d'actions de la Société.

La Société a été continuée sous la dénomination sociale « Cascades inc. » en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les Compagnies* (Québec) par certificat de continuation daté du 26 octobre 1982. Des certificats de modification ont été octroyés le 5 juillet 1984, le 16 septembre 1985 et le 13 mai 1986, dans le but de fractionner les actions ordinaires ainsi que les 15 juillet 1992, 24 juillet 1992, 17 décembre 1992 et 20 juillet 1993 afin de modifier le capital-actions autorisé et/ou les restrictions et privilèges dont étaient assorties certaines catégories d'actions de la Société.

Le 30 décembre 2003, Cascades a, par voie de fusion simplifiée en vertu de l'article 123.129 de la *Loi sur les Compagnies* (Québec), fusionné avec la compagnie 9135-2591 Québec inc., une filiale à part entière de la Société. Les statuts de fusion et annexes ainsi que la composition du conseil d'administration de la nouvelle compagnie issue de la fusion sont demeurés exactement les mêmes que ceux de Cascades inc. avant la fusion.

Depuis le 14 février 2011, toutes les compagnies régies par la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) ont été automatiquement assujetties à la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions* (Québec).

Le 27 juillet 2011, les statuts de la Société ont été modifiés pour inclure essentiellement les dispositions suivantes : i) le conseil d'administration peut, à son gré, nommer un ou plusieurs administrateurs, dont le mandat expirera au plus tard à la clôture de l'assemblée annuelle des actionnaires qui suit leur nomination, à la condition que le nombre total d'administrateurs ainsi nommés n'excède pas le tiers du nombre d'administrateurs élus à l'assemblée annuelle des actionnaires précédant leur nomination; et ii) l'assemblée des actionnaires peut être tenue à l'extérieur de la Province de Québec. La Société a refondu ses statuts le 8 mai 2019. Des modifications aux statuts constitutifs de la Société ont été approuvées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire le 12 mai 2022.

Le siège social et les bureaux corporatifs de Cascades sont situés au 404, boul. Marie-Victorin, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0. Le site internet des Cascades est à l'adresse suivante : www.cascades.com.

2.2 Liens intersociétés

La liste qui suit énumère les principales filiales de la Société et leur juridiction respective au 31 décembre 2024 :

Dénomination sociale	Pourcentage détenu (%)	Juridiction
Cascades Canada ULC	100	Alberta, Canada
Cascades USA Inc.	100	Delaware, États-Unis
Greenpac Mill, LLC	86,35	Delaware, États-Unis

RUBRIQUE 3

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

3.1 Historique de la Société sur les trois derniers exercices

Activités de financement

Financement bancaire

Le 19 octobre 2022, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour son entente de crédit existante pour augmenter son emprunt à terme autorisé de 160 M\$ US à 260 M\$ US et en prolonger l'échéance de décembre 2025 à décembre 2027. Simultanément, la Société a prolongé l'échéance de son crédit bancaire rotatif de 750 M\$ de juillet 2025 à juillet 2026. Les conditions financières existantes de ces deux facilités de crédit sont demeurées inchangées.

Le 9 février 2024, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour amender son crédit bancaire rotatif et pour prolonger l'échéance de juillet 2026 à juillet 2027. Les conditions financières sont demeurées inchangées.

Le 15 janvier 2025, la Société a remboursé les billets subordonnés non garantis de 175 M\$ à même le crédit bancaire rotatif. Le 12 avril 2024, la Société a conclu une entente de crédit à terme non garantie à tirage différé de 175 M\$ pour gérer les échéances à venir et cette entente a été remplacée par une entente de crédit à terme non garantie à tirage différé de 121 M\$ US le 31 janvier 2025. Le 31 janvier 2025, 25 M\$ US ont été reçus de l'entente. Cette entente viendra à échéance le 31 décembre 2026 et portera intérêt à un taux variable.

Refinancement de la dette

Le 15 septembre 2023, la filiale de la Société, Greenpac, a conclu une convention de crédit de trois ans avec un syndicat bancaire garantissant un crédit bancaire rotatif autorisé de 150 M\$ US qui porte intérêt à un taux variable basé sur le niveau du ratio de la dette nette sur le BAIIA de la filiale. Des frais de transaction s'élevant à 1,5 M\$ US (2,1 M\$) ont été capitalisés dans les autres actifs.

Le 23 décembre 2024, la filiale de la Société, Greenpac, a conclu un accord avec ses prêteurs pour prolonger l'échéance de septembre 2026 à décembre 2027 de son crédit bancaire rotatif existant. Les conditions financières sont demeurées inchangées.

Activités corporatives

Le 8 avril 2022, STANDARD & POOR'S a révisé la perspective de la Société de positive à stable en raison des vents contraires sur les coûts et a réaffirmé sa notation 'BB-'.

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a conclu une entente de monétisation de créances renouvelable mensuellement sans recours de 86 M\$ (60 M\$ US).

Le 16 mai 2024, la Société a annoncé la nomination de M. Hugues Simon au poste de président et chef de la direction. Il était précédemment président pour les produits du bois chez Produits forestiers Résolu. Cette nomination est le fruit d'un processus exhaustif de planification de la succession et de recrutement entrepris avec une firme internationale en prévision de la retraite planifiée de Mario Plourde. Après plus de 11 ans à la tête de la Société, M. Plourde a accompagné le nouveau président et chef de la direction dans la transition jusqu'en décembre 2024. Il agit maintenant à titre de conseiller spécial pour une période additionnelle de 18 mois.

Le 30 octobre 2024, la Société a annoncé des changements organisationnels qui visent à soutenir sa croissance stratégique en renforçant l'alignement, en augmentant l'agilité, en améliorant l'exécution et en accélérant la prise de décision au sein de l'organisation. Ces changements impliquent la combinaison des activités d'emballage carton-caisse et des produits spécialisés au sein d'une même unité opérationnelle. Ces changements ont été adoptés le 11 novembre 2024.

Le 4 février 2025, la Société a annoncé la fermeture de son site de récupération et recyclage de Lachine, au Québec, à compter du 11 avril 2025. Les coûts de fermeture, y compris les indemnités de départ, devraient totaliser de 1 M\$ à 2 M\$ et seront comptabilisés au cours des prochaines périodes.

Secteur des Produits de l'emballage

Groupe Emballage carton-caisse

Le 2 mai 2023, nous avons annoncé la production du premier rouleau de papier doublure à poids de base léger, fait à 100 % de fibres recyclées, à l'usine de Bear Island, en Virginie. Le coût du projet s'est élevé à environ 690 M\$ (~525 M\$ US).

Le 2 mai 2023, la Société a annoncé la fermeture définitive de la machine à papier n°2 de l'usine située à Niagara Falls. La machine à papier avait précédemment cessé ses activités en novembre 2022.

Le 13 février 2024, la Société a annoncé un repositionnement important de sa plateforme de production de carton-caisse. L'usine de carton ondulé de Trenton, en Ontario, a été fermée définitivement, tandis que les usines de transformation de Belleville, en Ontario et de Newtown, au Connecticut, ont été fermées définitivement au cours du deuxième trimestre de 2024. La production de ces installations a été transférée à d'autres usines disposant de capacité disponible et d'équipements plus modernes. En 2024, le secteur de l'emballage carton-caisse a reçu 30 M\$ pour la vente d'actifs relativement à Newtown et Belleville ainsi qu'une parcelle de terrain au Canada.

Groupe Produits spécialisés

Le 22 septembre 2023, la Société a annoncé une consolidation de ses opérations dans le secteur de l'emballage isotherme, ce qui a entraîné la fermeture des usines de Tacoma, dans l'État de Washington, en octobre 2023, et de Grand Rapids, au Michigan, en décembre 2023.

Secteur des Papiers tissu

Le 25 avril 2023, la Société a annoncé un repositionnement important de sa plateforme de production de papiers tissu pour améliorer la performance de la Société. En juin 2023 et juillet 2023, Cascades a procédé à la fermeture des usines sous-performantes de Barnwell, en Caroline du Sud, et de Scappoose, en Oregon, et à la fermeture de la machine à papier vierge de son usine de St. Helens, également située en Oregon. Le 10 août 2023, la Société a annoncé la fermeture de la deuxième machine à papier de son usine de papiers tissu de St. Helens, ce qui a entraîné la fermeture complète du site. Les opérations ont cessé au début d'octobre 2023.

3.2 Acquisitions significatives

Aucune acquisition significative par la Société n'est intervenue au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, nécessitant une divulgation telle que prévue à la Partie 8 du Règlement 52-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, soit le dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise.

3.3 Tendances

Nous référons le lecteur au Rapport de gestion compris dans le rapport annuel de 2024, spécifiquement à la page 32 et à la rubrique « PERSPECTIVES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2025 », laquelle rubrique est incorporée par renvoi.

RUBRIQUE 4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

4.1 Généralités

Fondée en 1964, Cascades est la société mère d'un groupe de compagnies nord-américaines œuvrant dans les domaines de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu composés principalement de fibres recyclées. En 2024, Cascades a utilisé approximativement 2,5 millions de tonnes courtes de fibres. La fibre recyclée, la fibre de bois (copeaux et billots) et la pâte vierge représentent respectivement 84 %, 8 % et 8 % de la consommation totale de fibres. Cascades s'approvisionne en fibres recyclées par l'entremise de son propre réseau de récupération et par des fournisseurs indépendants par le biais d'ententes à moyen et long termes. Cascades s'approvisionne en fibre de bois et en pâte auprès de scieries indépendantes, propriétaires de terres à bois et manufacturiers de pâte, par le biais d'ententes.

Les activités de Cascades se répartissent en trois (3) groupes dans deux (2) principaux secteurs d'exploitation, soit :

- 1) Le secteur des **Produits de l'emballage**, qui comprend :
 - i) Le *Groupe Emballage carton-caisse*, un fabricant de carton-caisse et un important transformateur de cartonnage ondulé en Amérique du Nord; et
 - ii) Le *Groupe Produits spécialisés*, qui fabrique des produits d'emballage industriel et de produits de consommation.
- 2) Le secteur des **Papiers tissu** qui comprend le *Groupe Tissu*, dont les unités d'exploitation fabriquent et transforment des papiers tissu destinés aux marchés de produits hors foyer et de produits de consommation du secteur.

La Société regroupe 68 unités d'exploitation, dont 18 unités de récupération et de recyclage qui sont incluses dans les activités corporatives, situées au Canada et aux États-Unis. Au 31 décembre 2024, la Société employait approximativement 9 700 personnes affectées aux opérations de la Société au Canada et aux États-Unis. Environ 30 % des employés de la Société sont syndiqués; ils font l'objet de 28 conventions collectives distinctes. De ces 28 conventions collectives en Amérique du Nord, 5 sont expirées et sont actuellement en négociation, 8 expireront en 2025 et 5 expireront en 2026.

Cascades établit les lignes directrices stratégiques et voit à l'application, à travers ses filiales, divisions, coentreprise et entreprises associées, des politiques globales relatives à la stratégie d'acquisition et de financement, aux affaires juridiques, à la gestion des ressources humaines et à la protection de l'environnement.

4.2 Renseignements par secteur d'activité

4.2.1 Secteur des Produits de l'emballage

4.2.1.1 Groupe Emballage carton-caisse

Le Groupe Emballage carton-caisse emploie près de 3 900 personnes au sein de ses six (6) moulins de papier doublure et cannelure et de ses dix-sept (17) usines de transformation partout au Canada et dans le nord-est des États-Unis. Les moulins ont une capacité de production annuelle de 1 805 000* tonnes courtes, dont 57 % est du papier doublure, 41 % est du papier cannelure et 2 % est du carton plat recyclé non couché. En 2024, approximativement 54 % de la production des moulins a été transformée par les usines de transformation du Groupe. Ce taux d'intégration augmente à 68 % lorsque les entreprises associées et les coentreprises sont prises en considération. Le Groupe fabrique une vaste gamme de produits destinée à une clientèle régionale et nationale dans une variété d'industries comprenant l'alimentation, les breuvages et les produits de consommation. Les fibres recyclées comptent pour environ 88 % de la consommation totale de pâte et de fibres du Groupe. Les produits sont livrés par camion et par chemin de fer.

Les ventes de ce Groupe ont atteint 2 364 M\$ en 2024, comparativement à 2 277 M\$ en 2023, dont 59 % était au Canada et 41 % était aux États-Unis. Le Groupe vend ses produits via ses équipes de vente et par représentants externes lorsque nécessaire pour les fins d'exportation.

Le tableau ci-après énumère les moulins et usines de transformation du Groupe Emballage carton-caisse ainsi que les produits fabriqués ou les services fournis :

Installations	Produits / services
Fabrication	
Niagara Falls (New York)	Papier cannelure 100 % recyclé
Niagara Falls (New York) (Greenpac)	Papier doublure 100 % recyclé
Ashland (Virginie) (Bear Island)	Papier doublure 100 % recyclé
Kingsey Falls (Québec)	Papier doublure 100 % recyclé
Cabano (Québec)	Papier cannelure de différents poids de base
Mississauga (Ontario)	Papier doublure 100 % recyclé
Transformation	
Drummondville (Québec)	Boîtes de carton ondulé
Victoriaville (Québec)	Boîtes de carton ondulé
Vaudreuil (Québec)	Boîtes de carton ondulé
Montréal (Québec)	Boîtes Micro-Litho
St. Marys (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Vaughan (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Lithotech, Scarborough (Ontario)	Boîtes Micro-Litho
Guelph (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
McLeish, Etobicoke (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Scarborough (Ontario)	Boîtes de carton ondulé
Winnipeg (Manitoba) (2 usines)	Boîtes de carton ondulé
Calgary (Alberta)	Boîtes de carton ondulé
Richmond (Colombie - Britannique)	Boîtes de carton ondulé
Schenectady (New York)	Boîtes de carton ondulé
Lancaster (New York)	Boîtes de carton ondulé
Piscataway (New Jersey)	Boîtes de carton ondulé
Services	
Art & Die, North York (Ontario)	Arts graphiques et matrices d'impression

*Comprend la capacité annuelle de Bear Island à son plein potentiel

4.2.1.2 Groupe Produits spécialisés

Le Groupe Produits spécialisés œuvre dans deux (2) principaux sous-secteurs d'activité, à savoir, l'emballage industriel et l'emballage de produits de consommation. Ce Groupe est constitué de dix-sept (17) unités réparties à travers l'Amérique du Nord et quatre (4) centres de distribution aux États-Unis. Ce Groupe emploie près de 1 100 travailleurs. En 2024, les ventes se sont chiffrées à 671 M\$, comparativement à 642 M\$ en 2023, dont 38 % était au Canada et 62 % aux États-Unis.

a) *Emballage industriel*

Le sous-secteur Emballage industriel œuvre dans quatre (4) marchés : les contenants spécialisés, les composants structuraux et le carton, les fibres composites et les emballages de protection.

Une usine fabrique du carton recyclé non-couché (URB) utilisant des fibres recyclées à 100 %. La production de URB est principalement utilisée par des transformateurs et des utilisateurs industriels d'embouts de rouleaux et de cartons d'emballage pour l'industrie du papier ainsi que pour la fabrication de partitions, utilisées comme emballage de protection. Trois (3) usines au Québec et aux États-Unis fabriquent du carton nid d'abeilles pour l'emballage alimentaire, industriel et commercial ainsi que pour des partitions principalement pour l'industrie de la bière, du vin et des spiritueux. Une usine fabrique du carton laminé qui est utilisé dans les industries de l'emballage alimentaire et du support de meubles. Les produits sont vendus au Canada et aux États-Unis.

Quatre (4) usines au Québec et aux États-Unis fabriquent des embouts de rouleaux et produits d'emballage principalement pour l'industrie alimentaire et du papier par l'entremise de notre coentreprise avec Sonoco Products Company.

Le tableau ci-dessous énumère les usines (y compris les coentreprises qui ne sont pas consolidées) du secteur d'emballage industriel ainsi que les produits fabriqués :

Installations	Produits
Cascades Sonoco, Kingsey Falls (Québec)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Sonoco, Berthierville (Québec)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Sonoco, Birmingham (Alabama)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Sonoco, Tacoma (Washington)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage
Cascades Multi-Pro, Drummondville (Québec)	Contenants spécialisés et cartons laminés
Cascades Enviropac, Berthierville (Québec)	Emballage en carton nid d'abeilles
Cascades Enviropac, St-Césaire (Québec)	Partitions de carton non couché
Cascades Enviropac, York (Pennsylvanie)	Emballage en carton nid d'abeilles
Cascades Papier Kingsey Falls, Kingsey Falls (Québec)	Carton non couché

* Coentreprises

b) *Emballage - Produits de consommation*

Le sous-secteur Emballage produits de consommation conçoit et fabrique des emballages pour les aliments frais, desservant les industries de la transformation alimentaire, de la vente au détail et de la restauration rapide.

Quatre (4) usines produisent des plateaux à alvéoles destinés aux transformateurs d'œufs et des porte-gobelets destinés à la restauration rapide à partir de matériaux recyclés à 100 %. Trois (3) facilités fabriquent des barquettes en mousse de polystyrène et en plastique rigide principalement pour les transformateurs et les détaillants de l'industrie alimentaire. Une autre usine se spécialise dans la conception et la fabrication d'emballage de film flexible principalement pour des clients dans l'industrie du papier tissu. Ce sous-secteur vend ses produits à la fois au Canada et aux États-Unis. Quatre (4) centres de distribution aux États-Unis sont détenus et exploitent leurs activités via une participation majoritaire dans Falcon Packaging, un distributeur dédié à l'industrie des œufs.

Le tableau ci-dessous énumère les usines du sous-secteur Emballage de produits de consommation ainsi que les produits fabriqués :

Installations	Produits
Plastiques Cascades, Kingsey Falls (Québec)	Contenants alimentaires, assiettes et bols en mousse de polystyrène et en plastique
Cascades Plastics, Warrenton (Missouri)	Contenants alimentaires en mousse de polystyrène
Cascades Inopak, Drummondville (Québec)	Emballages alimentaires en plastique
Cascades Flexible Packaging, Mississauga (Ontario)	Film d'emballage
Cascades Forma-Pak, Kingsey Falls (Québec)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée
Cascades Moulded Pulp, Rockingham (Caroline du Nord)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée
Cascades Moulded Pulp, Brook (Indiana)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée
Cascades Moulded Pulp, Clarion (Iowa)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée

4.2.2 Secteur des Papiers tissu

Le Groupe Tissu fabrique, transforme et commercialise une vaste gamme de produits de papier destinés aux marchés de produits hors foyer et de produits de consommation. Ce Groupe opère deux (2) usines de fabrication, trois (3) usines de transformation et cinq (5) usines avec des activités de fabrication et de transformation. Le Groupe Tissu emploie près de 2 000 travailleurs.

Le Groupe commercialise et vend ses lignes de papier hygiénique, papiers mouchoirs, essuie-tout, essuie-mains, serviettes de table, distributeurs de papier et autres produits connexes sur les marchés des produits hors foyer et de produits de consommation au Canada et aux États-Unis. Dans le marché des produits hors foyer, Cascades PRO® vend ses lignes sous les cinq marques suivantes : Cascades PRO Signature®, Cascades PRO Perform®, Cascades PRO Select®, Cascades Pro Tandem®, Cascades PRO Tuff-Job® et dans des programmes stratégiques de marques privées. Dans le marché des produits de consommation, ces lignes sont commercialisées principalement sous les marques privées et sous les marques Cascades Fluff®, Cascades Tuff®, Satin Soft® et Fiesta® au Canada, et sous les marques Velvet®, Big Mopper®, Tackle® et Capri® aux États-Unis. Les produits sont vendus principalement par les équipes de ventes internes et sont acheminés par camion.

Les ventes de ce Groupe se sont chiffrées à 1 548 M\$ en 2024 comparativement à 1 615 M\$ en 2023, dont 64 % était aux États-Unis et 36 % au Canada. Sur une base segmentée, le marché de produits hors foyer représentait 27 % des ventes au Canada et 73 % aux États-Unis, tandis que le marché de produits de consommation représentait 41 % des ventes au Canada et 59 % aux États-Unis.

Le tableau ci-dessous énumère les usines de fabrication et de transformation du Groupe Tissu ainsi que les produits fabriqués :

Installations	Produits
Fabrication / Transformation	
Candiac (Québec)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique
Lachute (Québec)	Bobines mères, essuie-mains, papier hygiénique
Kingsey Falls (Québec)	Bobines mères, papiers mouchoirs, papier hygiénique
Eau Claire (Wisconsin)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique, papiers mouchoirs et serviettes de table
Pryor (Oklahoma)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique et serviettes de table
Fabrication	
Rockingham (Caroline du Nord)	Bobines mères
Mechanicville (New York)	Bobines mères
Transformation	
Granby (Québec)	Papier hygiénique, papiers mouchoirs, essuie-mains
Wagram (Caroline du Nord)	Essuie-tout, papier hygiénique, essuie-mains et serviettes de table
Brownsville (Tennessee)	Chiffons industriels

4.2.3 Récupération et Recyclage

Le sous-secteur de la récupération et du recyclage emploie près de 1 000 employés et offre une gamme complète de services reliés à la récupération et au recyclage de rebuts des secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel. Ces services sont offerts à travers le Canada et le nord-est des États-Unis par l'entremise de dix-huit (18) centres de récupération. En 2024, ce groupe a traité et échangé approximativement 3,0 millions de tonnes courtes de fibres.

4.3 Recherche, Développement et Innovation

Cascades possède son propre centre de recherche et de développement situé à Kingsey Falls (Québec) et emploie 80 personnes. Ce centre de recherche et de développement offre aux unités du groupe Cascades le support technique nécessaire pour résoudre les problèmes de production et d'amélioration de la qualité, et le support pour le développement de nouveaux produits et de procédés. De plus, il est fortement impliqué en innovation et en développement durable en appuyant scientifiquement et techniquement les équipes de marketing et innovation de la Société. La Société a également mis sur pied un groupe de travail, le CIC (Centre innovation Cascades), pour développer et supporter l'innovation à l'intérieur de chaque groupe. Le groupe de travail est constitué de spécialistes en étude de marché ainsi qu'en développement de produit.

4.4 Conditions concurrentielles

4.4.1 Nos marchés

Cascades opère dans des marchés vastes et très compétitifs. Nos produits et services sont en concurrence avec des produits similaires fabriqués et distribués par d'autres compagnies autant localement que sur les marchés mondiaux. Notre succès sur les marchés dépend de plusieurs facteurs, dont le service à la clientèle, le prix, l'emplacement géographique ainsi que la qualité, l'étendue et les caractéristiques de nos produits. En tenant compte de nos produits, de notre niveau d'intégration, des marchés et de la diversification géographique, nous croyons être bien positionnés pour concurrencer dans les secteurs de l'emballage et du papier tissu.

Selon RISI, la Fibre Box Association et l'Association canadienne du cartonnage ondulé et du carton-caisse (« CCCA »), la production totale de carton-caisse en Amérique du Nord a été d'environ 40,4 millions de tonnes courtes en 2024, alors que la capacité de production totale était approximativement de 44,6 millions de tonnes courtes. La production totale aux États-Unis de carton-caisse a augmenté de 4,2 % en 2024.

Selon RISI, la demande sur le marché du papier tissu aux États-Unis en 2024 a été d'environ 10,6 millions de tonnes courtes. La capacité de production pour cette même période était approximativement de 9,6 millions de tonnes courtes, représentant 95,6 % de la capacité totale disponible de 10,0 millions de tonnes courtes. Le marché du papier tissu est constitué à la fois du marché des produits de consommation et du marché des produits hors foyer. Le marché des produits de consommation représentait approximativement 67 % des volumes totaux de papiers tissu aux États-Unis en 2024 alors que le marché des produits hors foyer représentait environ 33 %.

4.4.2 Nos forces concurrentielles

En tête de marché pour les produits avec emphase sur le développement durable. Nous sommes un chef de file au Canada et occupons une place de choix dans l'industrie des produits d'emballage en Amérique du Nord. Nous croyons que notre position avantageuse sur les différents marchés, ainsi que notre emphase sur l'environnement, nous donnent un avantage vis-à-vis plusieurs de nos concurrents. Nous croyons aussi que la demande pour les produits éco-responsables est en croissance et que nous sommes particulièrement bien positionnés pour tirer profit de cette tendance, compte tenu de nos forces et la diversité de nos produits.

Fournisseur intégré de solutions de recyclage. Nous sommes un manufacturier intégré à la fois en amont, avec un réseau de collecte et de tri de fibres recyclées, et en aval, avec nos unités de production et de transformation. En Amérique du Nord, un pourcentage important des fibres recyclées utilisées dans nos produits provient de nos propres centres de récupération. Nous recherchons continuellement de nouvelles opportunités d'intégration afin d'assurer l'approvisionnement de nos usines en matières premières et poursuivre le développement de notre gamme de produits éco-responsables.

Portefeuille de produits, marchés et emplacements géographiques. Nous fabriquons et vendons un éventail de produits d'emballage, de papier tissu et de produits d'emballage spécialisés pour les marchés commerciaux, industriels et de détail au Canada, aux États-Unis et autres régions. Nos clients sont autant des compagnies de « Fortune 500 » que de petites et moyennes entreprises, dans plusieurs industries. Nous croyons que la diversification de nos produits, des emplacements géographiques et de nos clients nous permet de maintenir notre performance durant les périodes économiques difficiles et les conditions de marché changeantes. La taille et la diversité de nos opérations nous permettent aussi de desservir notre clientèle de manière rentable à l'échelle régionale et multinationale, en réduisant les temps de livraison et en améliorant le service à la clientèle.

Forte présence dans le marché orienté vers le consommateur. Nos produits d'emballage, de papier tissu et autres sont principalement vendus dans le marché du détail, qui tend à être moins sensible aux fluctuations des cycles économiques. Le marché du détail démontre généralement une plus grande stabilité de la demande et des prix comparativement au marché commercial et industriel.

4.5 Caractère cyclique

Bien que la Société croit que sa diversification et son niveau d'intégration, tant sur le plan des produits ou des marchés que sur le plan géographique, contribuent à amenuiser les effets des conditions défavorables au sein de l'industrie, les marchés pour certains de ses produits, particulièrement le carton-caisse, demeurent cycliques. Ces marchés sont fortement influencés par les changements touchant les économies nord-américaine et mondiale, les capacités de production de l'industrie et les niveaux de stocks maintenus par les clients, étant tous des facteurs qui influencent les prix de vente et la rentabilité. La Société subit également les répercussions de la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de même que les effets de la volatilité du coût des matières premières, en particulier les fibres recyclées et la pâte vierge, les coûts de transport et d'énergie.

4.6 Protection de l'environnement

4.6.1 Réglementation

Les activités de la Société sont assujetties à des lois et à des règlements en matière d'environnement imposés par l'ensemble des autorités gouvernementales et des organismes de réglementation dans tous les pays où elle exerce ses activités. La Société respecte à tous égards importants, l'ensemble des lois et règlements environnementaux applicables. Toutefois, elle prévoit devoir continuer à engager des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation afin de maintenir cette conformité aux exigences applicables. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » à la page 37 de l'Analyse par la direction du rapport annuel 2024, laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

4.6.2 Engagement pour le développement durable

La protection de l'environnement étant profondément ancrée dans les valeurs de la Société, celle-ci s'est dotée d'un plan de développement durable et d'un engagement pour le développement durable, lesquels se retrouvent sur le site internet de la Société à www.cascades.com. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 6 « GOUVERNANCE D'ENTREPRISE » de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

4.7 Réorganisations

En 2024, Cascades n'a procédé à aucune réorganisation juridique majeure. Dans le cours normal de ses activités, des réorganisations mineures des filiales de la Société surviennent occasionnellement afin d'améliorer la structure organisationnelle, aucune de ces réorganisations n'ayant toutefois un effet important sur les activités, les opérations ou les résultats financiers de la Société.

4.8 Politiques sociales

En 2017, la Société a adopté une version révisée du Code d'éthique et de conduite des affaires (le « Code ») qui vise à fournir aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants les principes généraux qui régissent un comportement acceptable dans tous les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres, les clients, les fournisseurs, les partenaires et les collectivités où la Société fait affaires. Une copie du Code est disponible sur le site de la Société à www.cascades.com.

En 2018, la Société a pris un engagement en matière de droits de la personne (l'« Engagement ») par lequel la Société reconnaît l'importance de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux de la personne et le rôle qu'elle peut jouer pour faire respecter ces droits, tant dans ses installations que dans sa chaîne d'approvisionnement. Une copie de cet Engagement est disponible sur le site web de la Société à www.cascades.com.

En 2019, la Société a adopté une politique sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail qui établit l'engagement de la Société d'offrir un environnement de travail et des opportunités de carrières équitables sans égard au sexe, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, aux croyances religieuses et au statut familial et économique. De plus, la Société a adopté une pratique sur la représentation féminine qui renforce l'engagement à offrir un milieu de travail juste, équitable et respectueux, où les femmes sont appuyées dans un environnement inclusif, où elles reçoivent de la reconnaissance en fonction de leur mérite individuel et où elles peuvent progresser et avoir du succès. Une copie de la politique et la pratique sont disponibles sur le site web de la Société à www.cascades.com.

En 2020, la Société a adopté une politique sur la diversité au sein du conseil d'administration, fondée sur la conviction que la diversité de genre est un élément important du bon fonctionnement du conseil. La Politique a été ajustée au fil des années et inclut aujourd'hui des protocoles de recrutement visant l'inclusion des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des Autochtones, et des personnes handicapées dans la recherche d'administrateurs. Une copie de cette politique est disponible sur le site web de la Société à www.cascades.com.

4.9 Facteurs de risque

Nous référons le lecteur à l'Analyse par la direction du rapport annuel 2024, spécifiquement à la page 37 de la rubrique « FACTEURS DE RISQUE », laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

RUBRIQUE 5

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Au troisième trimestre de 2021, Cascades a augmenté son dividende trimestriel du taux de 0,08 \$ par action ordinaire au taux de à 0,12 \$ par action ordinaire. Autrement qu'en vertu des actes régissant les billets de premier rang de la Société ainsi que les facilités de crédit, il n'existe aucune restriction contractuelle importante à la capacité de Cascades de déclarer et de verser des dividendes sur ses actions ordinaires.

Le montant du dividende est revu annuellement par le conseil d'administration et est déterminé en fonction de la situation financière de Cascades, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins de capitaux et de tout facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

RUBRIQUE 6

STRUCTURE DU CAPITAL

6.1 Description générale de la structure du capital

Le capital-actions de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions privilégiées catégorie « A » sans valeur nominale pouvant être émises en séries et d'un nombre illimité d'actions privilégiées catégorie « B » sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions ordinaires de la Société confèrent à leurs détenteurs le droit de voter sur la base d'un vote par action à toutes les assemblées d'actionnaires et le droit de recevoir des dividendes et de se partager le reliquat des biens lors de la liquidation de la Société. Au 14 mars 2025, il y avait 101 077 718 actions ordinaires émises et en circulation.

Les actions privilégiées catégories « A » et « B » peuvent être émises en séries et prennent rang, à l'intérieur de leur catégorie respective, également entre elles quant au paiement des dividendes et au remboursement du capital. Les détenteurs inscrits de toute série d'actions privilégiées catégories « A » et « B » ont droit de recevoir, au cours de chaque exercice financier de la Société, ou à tout autre intervalle, des dividendes préférentiels, qui sont cumulatifs ou non cumulatifs et payables aux époques, à tels taux ou pour tels montants et à l'endroit ou aux endroits qui sont déterminés par les administrateurs relativement à chaque série avant l'émission de toute action privilégiée catégorie « A » ou « B » de telle série. Au cas de liquidation ou de dissolution de la Société ou d'une autre distribution de son actif à ses actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées catégories « A » et « B » ont le droit de recevoir, à même l'actif de la Société, le montant versé en contrepartie de chaque action qu'ils détiennent. Les détenteurs d'actions privilégiées catégories « A » et « B » n'ont pas le droit de voter, d'être convoqués ni d'assister aux assemblées d'actionnaires. Aucune action privilégiée catégorie « A » ou « B » n'est, en date des présentes, émise et en circulation.

6.2 Notations

Les notations de crédit visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'un émetteur ou d'une émission de titres. Les évaluations d'émetteur ou des titres de créances sont présentées en fourchettes par chacune des agences de notation. Les titres de la meilleure qualité reçoivent la cote AAA dans le cas de Standard & Poor's (« S&P »), ou de Aaa dans le cas de Moody's Investors Service (« Moody's »). Les titres de la plus faible qualité reçoivent la cote D dans le cas de S&P, ou la cote C dans le cas de Moody's.

Selon le système de notation de S&P (http://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings), les sociétés ou les billets cotés BB, B, CCC, CC et C sont considérés comme étant de quelque peu à fortement spéculatifs. La cote BB indique le plus faible niveau de spéculation et la note C, le plus élevé. Bien que de tels sociétés ou billets auront vraisemblablement une certaine qualité et des caractéristiques de protection, ces propriétés peuvent céder le pas à des grandes incertitudes ou à des expositions marquées à des situations défavorables. Les cotes de AAA à B peuvent être modifiées par l'addition d'un indicateur (+) ou (-) pour indiquer sa position relative au sein des catégories d'évaluation principales.

Selon le système d'évaluation de Moody's (<https://www.moody.com/Pages/amr002002.aspx>), les sociétés ou les billets cotés Ba sont considérés comme comportant certains éléments spéculatifs, le futur ne peut être considéré comme bien assuré. Souvent la protection de l'intérêt et des remboursements du capital peut être très modérée et par conséquent, pas aussi bien assurée pendant les bonnes et mauvaises périodes ultérieures. L'incertitude des positions caractérise les obligations de cette catégorie. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2, et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique de Aa à Caa. L'indicateur 1 désigne un classement dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Risque de crédit	Moody's	S & P
Qualité supérieure	Aaa	AAA
Haute qualité (très bon)	Aa	AA
Rang moyen supérieur (bon)	A	A
Rang moyen	Baa	BBB
Rang moyen inférieur (quelque peu spéculatif)	Ba	BB
Rang inférieur (spéculatif)	B	B
Mauvaise qualité (risque de défaut)	Caa	CCC
Le plus spéculatif	Ca	CC
Aucun intérêt payé ou demande de protection de la faillite déposée	C	C
En défaut	C	D

Source: Securities Industry and Financial Markets Association

Les cotes de crédit accordées à Cascades proviennent des agences de notation S&P et Moody's. Selon ces deux agences, les cotes accordées à la Société sont :

Agence de notation	Cote de Cascades	Tendance	Plus récente mise à jour
S&P	BB-	Stable	Avril 2022
Moody's	Ba2	Stable	Mai 2015

Il est à noter que les cotes de crédit accordées par les agences de notation ne constituent pas des recommandations d'acheter, de détenir ou de vendre les billets étant donné qu'elles ne constituent pas un commentaire sur le cours des titres ou leur pertinence pour un épargnant particulier. Rien ne garantit qu'une cote restera en vigueur pour une période quelconque ou qu'elle ne sera pas révisée ou retirée par l'agence de notation ultérieurement si, selon elle, les circonstances le justifient. La Société n'est aucunement responsable des cotes de crédit accordées par les agences de notation.

RUBRIQUE 7

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

7.1 Cours et volume des opérations

Les actions ordinaires de Cascades sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « CAS » et sur des systèmes de négociation alternatifs. Le tableau suivant indique la fourchette du cours en dollars canadiens et les volumes négociés des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice financier terminé.

Bourse de Toronto - Fourchette des cours - Année 2024

Mois	Haut	Bas	Cours de clôture	Volume transigé
Janvier	14,94	12,36	14,71	5 865 000
Février	14,79	10,30	10,52	6 896 300
Mars	10,50	9,53	9,89	5 317 600
Avril	9,73	9,18	9,24	4 022 900
Mai	10,25	9,34	9,74	4 438 500
Juin	9,65	8,96	9,03	3 988 600
Juillet	9,80	8,95	9,73	3 536 100
Août	9,71	8,91	9,27	4 349 300
Septembre	10,43	9,02	10,43	6 149 400
Octobre	10,82	10,46	10,49	2 693 400
Novembre	12,12	10,63	12,12	4 617 400
Décembre	12,62	11,25	11,91	3 574 300

Le programme de rachat dans le cours normal relativement aux actions ordinaires de Cascades n'a pas été renouvelé depuis son expiration le 18 mars 2023.

RUBRIQUE 8

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les administrateurs de la Société sont élus à chaque année et siègent jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante ou jusqu'à ce que leur successeur soit élu ou nommé.

8.1 Nom, poste et titres détenus

Les tableaux suivants indiquent le nom, l'âge, lieu de résidence de chaque administrateur, les langues maîtrisées, leur occupation principale, l'année au cours de laquelle ils sont devenus administrateurs de la Société, le nombre d'actions ordinaires détenues directement ou indirectement, leur statut d'indépendance, le nombre d'unités d'actions différées détenues, s'ils siègent au conseil d'administration et sur des comités d'autres sociétés ouvertes et s'ils sont membres d'un comité du conseil d'administration de la Société. La valeur à risque de ces titres au 31 décembre 2024 et le pourcentage de votes obtenu en faveur de leur élection lors de l'assemblée de l'année dernière sont également divulgués dans leurs biographies respectives.



Patrick Lemaire

Président du conseil

COMITÉS

S.O.

Âge 61

Kingsey Falls (Québec)
Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 2016

Patrick Lemaire est président du conseil d'administration de la Société depuis 2024. Il a été président et chef de la direction de Boralex inc. de septembre 2006 jusqu'à sa retraite en décembre 2020. En une décennie, il a profondément transformé l'entreprise et contribué à la positionner comme un leader en énergie renouvelable au Canada et en France. Diplômé en génie mécanique de l'Université Laval (Québec), il a débuté son parcours professionnel en 1988 au sein de Cascades. Il a occupé successivement des fonctions de chargé de projets, de responsable de la maintenance ainsi que de directeur d'usines en France et aux États-Unis. Ses qualités de gestionnaire et de leader ont été par la suite mises à contribution dans ses rôles de directeur général de cinq usines et de vice-président et chef de l'exploitation du secteur de l'emballage carton-caisse. En 2016, il a reçu le Prix d'Excellence du Cercle des Dirigeants d'Entreprises Franco-Québécoises et en 2017, il a été finaliste du concours *EY Entrepreneur of the Year*, et a été classé 58^e plus influent dans l'industrie éolienne par le magazine britannique *A Word about Wind*.

Résultat des votes 2024 en faveur : 91,36 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Boralex inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées ⁽³⁾		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
32 081 574 \$	2023	2 644 287	33 183	422 420 \$
	2024	2 644 287	49 380	588 116 \$



Alain Lemaire

Administrateur de sociétés

COMITÉS

S.O.

Âge 77

Kingsey Falls (Québec) Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 1967

Un des fondateurs de Cascades, Alain Lemaire est un administrateur de la Société. Il a été président exécutif du conseil de la Société de 2013 à 2024. Il a occupé le poste de président et chef de la direction de 2004 à mai 2013. Il a été vice-président exécutif de la Société de 1992 à 2004 et président et chef de la direction de Norampac inc. de 1998 à 2004. Il a étudié à l'Institut des pâtes et papiers de Trois-Rivières (Québec). Il détient un doctorat honorifique en administration de l'Université de Sherbrooke (Québec), un doctorat honorifique en droit civil de l'Université Bishop's de Lennoxville (Québec) et un Doctorat Honoris Causa de l'Université Laval (Québec). M. Lemaire est Officier de l'Ordre du Canada et a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2015.

Résultat des votes 2024 en faveur : 95,76 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées ⁽⁴⁾		UAD / UAR ⁽⁵⁾		
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre	
69 087 552 \$	2023	5 692 345	72 463 552 \$	84 529	1 076 054 \$
	2024	5 692 345	67 795 829 \$	108 457	1 291 723 \$



Sylvie Lemaire

Administratrice de sociétés

COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 62

Otterburn Park (Québec)
Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 1999

Sylvie Lemaire est administratrice de sociétés. Elle a par le passé occupé des postes en production, en recherche et développement et en gestion. Elle a été copropriétaire de Dismed inc., un distributeur de produits médicaux et de Fempro inc., un fabricant de produits absorbants, dont elle a assumé la présidence jusqu'en 2007. Depuis juin 2014, Mme Lemaire est une administratrice de sociétés certifiée, ayant complété avec succès le programme de gouvernance offert par le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval (Québec). Elle est détentrice d'un baccalauréat en génie industriel de l'École polytechnique de Montréal (Québec).

Résultat des votes 2024 en faveur : 92,37 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées ⁽⁴⁾		UAD / UAR ⁽⁵⁾		
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre	
34 145 053 \$	2023	2 755 946	35 083 193 \$	94 222	1 199 446 \$
	2024	2 755 946	32 823 317 \$	110 977	1 321 736 \$



Sylvie Vachon

Administratrice de sociétés

Âge 65

Longueuil (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2013

COMITÉS

Ressources humaines (Présidente)
Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Sylvie Vachon a occupé le poste de présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal (APM), une agence fédérale autonome, de 2009 jusqu'à sa retraite en 2020. Elle a également occupé le poste de vice-présidente, administration et ressources humaines de l'APM de 1997 à 2009. Mme Vachon est présidente du conseil d'administration de Quincaillerie Richelieu Ltée et membre du conseil d'administration du Groupe Germain inc. où elle y préside le comité des ressources humaines et de gouvernance. Elle est membre gouverneur du Conseil patronal de l'environnement du Québec qui a pour mission de représenter les intérêts de ses membres en matière d'environnement et de développement durable. En 2020, Sylvie Vachon s'est vu décerner le prix Donna Lettorio par l'Association des transitaires internationaux et le prix Grand Bâtitseur par Tourisme Montréal. En 2021, elle a été nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec. Elle est titulaire d'un baccalauréat en administration - option gestion des ressources humaines de l'Université de Sherbrooke (Québec).

Résultat des votes 2024 en faveur : 95,47 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Quincaillerie Richelieu Ltée

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
1 296 189 \$	2023	4 000	50 920 \$	84 162
	2024	4 000	47 640 \$	104 832
				1 071 382 \$
				1 248 549 \$



Michelle Cormier, CPA

Associée-exploitations,
Wynnchurch Capital (Canada) Ltée

Âge 68

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2016

COMITÉS

Administratrice principale
Audit et des finances (Présidente)
Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Cadre de niveau supérieur ayant de l'expérience en gestion financière, notamment en financement, en ventes et acquisitions d'entreprises, en redressement d'entreprises, ainsi qu'en stratégie et gouvernance d'entreprise, Michelle Cormier possède une connaissance approfondie des marchés financiers et des marchés publics au Canada et aux États-Unis. Elle est administratrice principale du conseil d'administration, présidente du comité d'audit et des finances et membre du comité de gouvernance, de responsabilité sociale et de nomination de la Société. Depuis 2014, Mme Cormier est associée-exploitations pour Wynnchurch Capital (Canada) Ltée. Elle a auparavant occupé le poste de cheffe de la direction financière chez TNG Capital inc., a été cheffe de la direction financière d'une grande entreprise nord-américaine de produits forestiers et a œuvré chez Alcan Aluminium Limitée et Ernst & Young. Mme Cormier est administratrice certifiée et possède une expérience significative au sein de conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées et d'organismes à but non lucratif. Elle siège présentement au conseil d'administration de Champion Iron Ore Ltd.

Résultat des votes 2024 en faveur : 94,37 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Champion Iron Ore Ltd

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
1 096 375 \$	2023	9 000	114 570 \$	65 391
	2024	9 000	107 190 \$	83 055
				832 427 \$
				989 185 \$



Hubert T. Lacroix

Conseiller stratégique, Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L/s.r.l.

Âge 69

Westmount (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

COMITÉS

Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature (Président)
Santé et sécurité, environnement et développement durable

Hubert T. Lacroix agit comme conseiller stratégique au sein de Blake, Cassels & Graydon, un cabinet d'avocats pancanadien. Avant de s'y joindre, il a occupé le poste de président directeur général de CBC/Radio-Canada de janvier 2008 à juin 2018, soit le plus long mandat à ce poste dans l'histoire du diffuseur public. Avant d'y être nommé, il a agi comme conseiller spécial chez Stikeman Elliott de 2005 à 2008, et comme président exécutif du conseil de Société Télémedia et des autres compagnies de ce groupe de 2000 à 2005. Sa carrière en droit s'est principalement déroulée chez McCarthy Tétrault où, pendant presque 20 ans, il a œuvré en valeurs mobilières et en transactions de toutes sortes dans les marchés financiers. À travers les années, M. Lacroix a agi au sein de plusieurs conseils d'administration de sociétés privées et sociétés ouvertes, en plus d'être membre de plusieurs conseils d'organismes à but non lucratif. Il continue de siéger au conseil d'administration de sociétés privées et d'organismes à but non lucratif, dont le Comité olympique canadien. Il détient un diplôme en droit (BCL 1976) et une maîtrise en gestion des affaires (MBA 1981) de l'Université McGill (Québec). Il est aussi membre du Barreau du Québec depuis 1977. Il a suivi le programme de formation en gouvernance de l'IAS et détient le titre IAS.A.

Résultat des votes 2024 en faveur : 93,99 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
693 305 \$	2023	10 000	127 300 \$	39 075
	2024	10 000	119 100 \$	497 425 \$
				574 205 \$



Mélanie Dunn

Présidente, Plus Compagnie Canada et cheffe de la direction, Cossette

Âge 53

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable (Présidente)
Ressources humaines

Mélanie Dunn possède plus de 20 ans d'expérience en marketing, en communications et en gestion des relations avec la clientèle. Elle est cheffe de la direction de Cossette et membre de l'équipe de direction de Plus Compagnie, société de gestion qui détient un vaste portefeuille d'entreprises spécialisées en communication et œuvrant en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Elle siège au conseil d'administration du Groupe Stingray inc., de l'entreprise de technologie financière Nesto et de divers organismes à but non lucratif. Elle est présidente du conseil d'administration du Cercle des présidents du Québec depuis 2023. En 2019, elle a été citée dans le palmarès mondial des 100 femmes qui militent pour la diversité hommes-femmes dans le lieu de travail de HERoes. Mme Dunn est titulaire d'un baccalauréat en économie et d'un certificat en marketing de l'Université du Québec à Montréal et d'une Certification ASC du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Résultat des votes 2024 en faveur : 99,58 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Groupe Stingray inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
938 722 \$	2023	—	—	54 462
	2024	3 000	35 730 \$	693 301 \$
				902 992 \$



Nelson Gentiletti, FCPA

Administrateur de sociétés

COMITÉS

Audit et des finances
Ressources humaines

Âge 63

Kirkland (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

Nelson Gentiletti est un administrateur de sociétés. Il a notamment été chef des opérations et chef des finances de Loop Industries, une entreprise spécialisée en recyclage du plastique de type PET et des fibres de polyester, de 2019 à 2021. Avant cela, il a occupé le poste de chef de la direction financière et du développement de Transcontinental inc. de 2011 à 2018. Auparavant, il a œuvré à Transat AT comme chef de l'exploitation et de la direction financière de 2002 à 2011. M. Gentiletti est membre des conseils d'administration et de divers comités des sociétés Groupe Grandio, Caisse de dépôt et placement du Québec et Transcontinental. Il siège également au comité consultatif de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia. Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), il détient un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia et un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université McGill.

Résultat des votes 2024 en faveur : 99,65 %

LANGUES

Français Anglais
Italien

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Transcontinental inc.
Valuence Merger Corp. I

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
881 185 \$	2023	8 500	108 205 \$	48 625
	2024	8 500	101 235 \$	65 487



Elif Lévesque, CPA

Administratrice de sociétés

COMITÉS

Audit et des finances
Ressources humaines

Âge 51

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

Elif Lévesque est l'une des fondatrices et était l'ancienne cheffe de la direction financière de Redevances Nomad Ltée, une compagnie cotée à la bourse de New York et TSX, depuis sa création en 2020 jusqu'à son acquisition, par Sandstorm Gold Ltd., en août 2022. Entre juin 2014 et février 2020, elle était cheffe de la direction financière et vice-présidente aux finances de Redevances Aurifères Osisko Ltée. Auparavant, Mme Lévesque occupait les fonctions de vice-présidente et contrôleur de Corporation Minière Osisko et a contribué de manière significative au département des finances d'Osisko depuis 2008. Mme Lévesque cumule plus de 20 années d'expérience acquise dans les entreprises inscrites au Canada et aux États-Unis, dont 18 années auprès de producteurs aurifères intermédiaires importants (Cambior inc. 2002-2006 et Iamgold Corporation 2006-2008). Mme Lévesque est membre du conseil d'administration, préside le comité d'audit et de la gestion des risques, est membre du comité responsable des questions d'environnement, de société et de gouvernance et du comité de la rémunération et des mises en candidature de G Mining Ventures Corp. De plus, elle siège sur le conseil de Sandstorm Gold Ltd. où elle est membre du comité de développement durable. Elle est titulaire d'un baccalauréat en économie et détient un MBA de Clark University (Massachusetts, É-U) de même que le titre IAS.A. Mme Lévesque a été couronnée dans la catégorie « Dirigeant financier d'une petite ou moyenne entreprise » dans la compétition Les As de la finance de 2018, FEI Canada, Section du Québec et fut désignée comme l'une des femmes les plus influentes de son secteur, soit dans le « Top 100 global inspirational women in mining », édition 2018 de Women in Mining Royaume-Uni.

Résultat des votes 2024 en faveur : 99,70 %

LANGUES

Français Anglais
Turc Allemand

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

G Mining Ventures Corp
Sandstorm Gold Ltd

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
974 810 \$	2023	5 900	75 107 \$	54 956
	2024	5 900	70 269 \$	75 948



Alex N. Blanco

Administrateur de sociétés

COMITÉS

Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature
Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 64

Key Biscayne (Florida)
États-Unis

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2022

Alex N. Blanco a été brièvement vice-président principal et chef de la chaîne d'approvisionnement de Baxter International, grand fournisseur de produits utilisés dans le traitement de l'hémophilie, des maladies rénales, des troubles immunitaires et d'autres problèmes de santé chroniques et graves, jusqu'à son départ à la retraite en 2020. De 2013 à 2020, il a été chef de la chaîne d'approvisionnement et vice-président directeur d'Ecolab, chef de file mondial des technologies et services en matière d'eau, d'hygiène et d'énergie dédié à la protection des personnes et des ressources vitales, où il a supervisé les activités mondiales de la chaîne d'approvisionnement, y compris 98 usines de fabrication, plus de 200 centres de distribution, l'approvisionnement et l'ingénierie. Auparavant, il a été au service de Procter & Gamble pendant 30 ans, son dernier poste étant celui de vice-président, Approvisionnement en produits pour le secteur mondial des produits de beauté. Il a également dirigé les activités de la chaîne d'approvisionnement d'autres divisions clés de Procter & Gamble, y compris la division des serviettes en papier et de toutes les usines de fabrication et usines de papier de celle-ci à travers le monde. Depuis 2017, il siège au conseil de Patterson Companies, Inc. et depuis 2022 il siège au conseil de Schleich GmbH. Il a siégé au conseil du YMCA of the Greater Twin Cities de juin 2015 à mai 2020. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique et aérospatial de l'Université de Princeton (New Jersey, États-Unis).

Résultat des votes 2024 en faveur : 98,34 %

LANGUES

Français Anglais
Espagnol Portugais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Patterson Companies inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
498 612 \$	2023	—	—	22 661
	2024	—	—	41 865



Hugues Simon

Président et chef de la direction

COMITÉS

S.O.

Âge 54

Austin (Québec)
Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 2024

Hugues Simon possède plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des produits forestiers. Le 17 juin 2024, il a été nommé président et chef de la direction de la Société et a été nommé au conseil d'administration de Cascades. Auparavant, il a occupé des postes de direction importants chez Produits forestiers Résolu de 2005 à 2012, puis chez BarretteWood Inc., où il est devenu président en 2016, supervisant quatre entreprises et plus de 3 000 employés. En 2021, il est retourné chez Résolu en tant que président de la division Produits du bois. Comptable de formation, il a obtenu un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke en 1993.

Résultat des votes 2024 en faveur : S.O.

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2024 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD / UAR ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
2 435 273 \$	2023	—	—	—
	2024	16 249	193 526 \$	188 224

(1) Le terme « indépendant » s'entend ici au sens des normes d'indépendance de l'article 1.2 du Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

(2) La valeur à risque totale est calculée en utilisant le cours de clôture du prix de l'action ordinaire de la Société à la TSX le 31 décembre 2024 (11,91 \$).

(3) Pour les administrateurs externes, les UAD sont versées annuellement, tel que décrit à la rubrique 4.4 Régime d'unités d'actions différées de la circulaire et ont été attribuées le 15 janvier 2025. Pour les membres de la haute direction, incluant Hugues Simon, les UAD et UAR sont versées annuellement, tel que décrit à la rubrique 5.1.5 Composantes de la rémunération des membres de la haute direction de la circulaire.

(4) Détenues directement ou indirectement par Gestion Alain Lemaire inc., dont Alain Lemaire est l'unique actionnaire votant.

(5) Sylvie Lemaire et Patrick Lemaire ont été conjointement désignés co-exécuteurs testamentaires pour administrer et gérer les biens de M. Bernard Lemaire à la suite de son décès le 8 novembre 2023, y compris 1 889 433 actions ordinaires de la Société. Chacun de Sylvie Lemaire et Patrick Lemaire détient indirectement un intérêt économique dans le tiers de ces 1 891 977 actions, soit 630 659 actions qui sont incluses dans leurs totaux respectifs.

8.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant suffisamment de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci :

- a) est ou a été, au cours des dix années précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur ou dirigeant d'une autre compagnie qui, pendant que la personne occupait cette fonction,
 - i) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de trente jours consécutifs;
 - ii) ou après la cessation des fonctions de la personne, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant que la personne exerçait cette fonction;
 - iii) ou au cours de l'exercice suivant la cessation des fonctions de celle-ci, a fait faillite, a fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, a pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens.
- b) s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une Autorité canadienne en valeurs mobilières, ou a conclu une entente de règlement avec celle-ci; ou
- c) s'est vu imposer toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement, à l'exception de :
 - i) En janvier 2017, le créancier garanti de premier rang restant et l'unique actionnaire de Groupe de Transport Calyx Inc. (« Calyx ») ont demandé à Michelle Cormier de devenir l'unique administratrice et dirigeante de Calyx. Son mandat, en cette qualité, était de liquider Calyx de la manière la plus efficiente possible, après la vente par Calyx, en décembre 2016, de la totalité des actifs et des entreprises servant à son exploitation. La plus grande partie du produit net tiré de cette vente a été affecté au remboursement de la dette bancaire, des indemnités de départ aux employés et des fournisseurs. Après tous ces paiements, l'encaisse était insuffisante pour rembourser le créancier garanti restant. Compte tenu de l'insolvabilité de Calyx, Mme Cormier, en sa qualité d'administratrice de Calyx, a approuvé une cession en faillite volontaire aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité afin de mener à terme la dissolution des affaires de Calyx et de s'acquitter de son mandat.
 - ii) Hubert T. Lacroix a agi comme administrateur (à compter du 21 janvier 2019) et ensuite comme président du conseil d'administration (à compter du 14 mai 2019) de Stornoway Diamond Corporation (« Stornoway ») jusqu'au 1er novembre 2019. Le 9 septembre 2019, Stornoway a demandé la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers (la « LACC »). Le processus en vertu de la LACC a été conclu par ordonnance de la Cour Supérieure du Québec en novembre 2019 et Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« SDCI »), la filiale en exploitation de Stornoway, s'est affranchie de ce processus, poursuivant ses activités sans interruption après la mise en œuvre réussie des opérations de restructuration de Stornoway. En novembre 2019, Stornoway a fait une cession volontaire de ses biens dans le cadre d'une faillite aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Depuis le 27 novembre 2019, M. Lacroix agit comme administrateur et président du conseil d'administration de 11272420 Canada Inc. (« 112 Canada »), société mère de SDCI. Le 27 octobre 2023, 112 Canada et SDCI ont obtenu à nouveau la protection de la LACC. 112 Canada et SDCI participent actuellement à un processus de vente ou de sollicitation d'investissement dans le but de mettre en œuvre une ou plusieurs transactions qui permettraient à SDCI de poursuivre ses activités. Bien que ce processus soit en cours, rien ne garantit qu'une transaction permettant à SDCI de poursuivre ses activités sera réalisée à des conditions acceptables pour 112 Canada et SDCI. Si aucune transaction de ce type ne peut être conclue, SDCI procédera à la fermeture définitive de la mine.

8.3 Renseignements sur les dirigeants

Au cours des cinq dernières années, chacun des membres de la haute direction de la Société a occupé son poste principal actuel ou d'autres fonctions de direction auprès de la Société ou ailleurs tel qu'il est indiqué à côté de leur nom dans le tableau ci-dessous.

Dirigeants	Postes dans la Société	Postes au cours des 5 dernières années si différent
Hugues Simon Austin (Québec)	Président et chef de la direction	2016-2021: Président, BarretteWood inc.; 2021-2024: Président, Produits du bois, Produits forestiers Résolu
Hugo D'Amours Saint-Bruno de Montarville, Québec	Vice-président, communications, affaires publiques et développement durable	
Maryse Fernet Kingsey Falls (Québec)	Cheffe de la direction des ressources humaines	
Robert F. Hall Canton de Hatley (Québec)	Chef de la stratégie et des affaires juridiques	
Allan Hogg Kingsey Falls (Québec)	Vice-président et chef de la direction financière	
Emmanuelle Migneault Sherbrooke (Québec)	Vice-présidente, excellence	2018-2021: Vice-présidente, ressources humaines; Groupe Produits spécialisés; 2021-2024: Vice-présidente, ressources humaines, Groupe Tissu
Jérôme Nadeau Tingwick (Québec)	Vice-Président Corporatif, Affaires Juridiques	2017-2021: Vice-président, affaires juridiques, Groupe Produits spécialisés; 2021-2024: Vice-président, affaires juridiques, Groupe Emballage carton-caisse et Groupe Produits spécialisés
Jérôme Porlier Candiac (Québec)	Vice-président exécutif, Tissu	2018-2023: Vice-Président, opérations, Groupe Produits spécialisés; 2023-2024: Président et chef de l'exploitation, Groupe Produits spécialisés
Jean-David Tardif Candiac (Québec)	Vice-président exécutif, Emballage	2019-2024: Président et chef de l'exploitation, Groupe Tissu

Au 31 décembre 2024, les administrateurs et dirigeants de la Société étaient propriétaires véritables, en tant que groupe, de 11 781 463 actions ordinaires ou exerçaient le contrôle ou l'emprise, directement ou indirectement sur telles actions, représentant 11,67 % des actions ordinaires émises et en circulation.

RUBRIQUE 9 POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de diverses poursuites et d'éventualités liées surtout à des différends contractuels, à des réclamations à titre environnementales, à des réclamations relatives à la garantie de produits ainsi qu'à des problèmes de main-d'œuvre. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue des poursuites non réglées ou en suspens au 31 décembre 2024, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'effets importants sur sa situation financière consolidée, ses résultats ou ses flux de trésorerie consolidés.

RUBRIQUE 10 AGENT DE TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent de transferts et chargé de la tenue des registres de la Société est Service aux investisseurs Computershare inc. dont les bureaux sont situés au 650 boul. de Maisonneuve Ouest, 7^e étage, Montréal, Québec H3A 3T2, Canada. Le registre relatif aux actions ordinaires de la Société est conservé à la même adresse à Montréal.

RUBRIQUE 11

CONTRATS IMPORTANTS

Les seuls contrats importants qui ont été conclus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ou au cours d'exercices antérieurs et qui sont encore en vigueur, lesquels furent déposés sur SEDAR+, en vertu de la législation applicable, sont les suivants :

Entente de vente d'actions intervenue le 4 juillet 2021, entre Cascades, Cascades Canada ULC et Rimini BidCo S.r.l. relativement à la vente des actions de Reno De Medici S.p.A.

Acte régissant les billets de 5,375 % échéant en 2028, intervenu le 26 novembre 2019, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et *Wells Fargo Bank, National Association*, à titre de fiduciaire, tel qu'amendé le 17 août 2020.

Acte régissant les billets de 5,125 % échéant en 2026, intervenu le 26 novembre 2019, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et *Wells Fargo Bank, National Association*, à titre de fiduciaire.

Entente d'acquisition d'actifs, le 1^{er} juillet 2019, entre Cascades Holding US Inc., Orchids Paper Products Company, Orchids Paper Products Company of South Carolina et Orchids Lessor SC, LLC relativement à l'achat des actifs d'Orchids Paper Products.

Quatrième convention de crédit amendée et réitérée en date du 21 décembre 2018 entre Cascades Inc., Cascades USA Inc., et à titre de prêteurs, Banque Nationale du Canada, agent administratif, La Banque de Nouvelle-Écosse, co-agent, American AgCredit, PCA, agent administratif pour la facilité de prêt à terme et un syndicat de prêteurs d'autre part (la « quatrième convention de crédit amendée et réitérée »). Aux termes de la quatrième convention de crédit amendée et réitérée, entre autres modifications, une facilité de prêt à terme de 175 000 000 \$ US a été ajoutée.

Entente de création d'une coentreprise entre *Maritime Paper Products Limited* (MPPL) et Cascades Canada ULC intervenue le 27 novembre 2013 relativement à *Maritime Paper Products Limited Partnership* pour l'intégration des usines de Terre-Neuve et Moncton du Groupe Emballage carton-caisse.

RUBRIQUE 12

INTÉRÊTS DES EXPERTS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., Société de comptables professionnels agréés (« PWC »), est l'auditeur indépendant de la Société qui a préparé le rapport de l'auditeur indépendant daté du 19 février 2025 portant sur les états financiers consolidés de la Société et les notes y afférentes au 31 décembre 2024 et 2023. PWC a confirmé son indépendance par rapport à la Société, au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

RUBRIQUE 13

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

13.1 Composition et mandat

Le comité d'audit et des finances de Cascades (le « comité ») se compose de trois administrateurs indépendants, soit madame Michelle Cormier (Présidente), monsieur Nelson Gentiletti et madame Elif Lévesque. Le comité est régi par une charte dont copie est jointe à la présente Notice annuelle à l'Annexe A. Tous les membres du comité sont indépendants au sens attribué à ce terme à l'article 1.4 de l'Instrument multilatéral 52-110 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et sont des experts financiers en audit.

13.2 Expérience et formation pertinentes des membres

La section qui suit présente la formation et l'expérience pertinente de chaque membre du comité qui leur donne (a) la compréhension des principes comptables utilisés par la Société pour établir ses états financiers, (b) la capacité d'évaluer de manière générale l'application de ces principes comptables, (c) l'expérience dans l'établissement, la vérification, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à ceux des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société, ou une expérience de supervision active de personnes exerçant ces activités et (d) la compréhension des contrôles internes et des procédures de présentation de l'information financière.

NOM DU MEMBRE DU COMITÉ	EXPÉRIENCE ET FORMATION PERTINENTES
Michelle Cormier	Mme Cormier, CPA agit à titre d'associée-exploitation pour Wynnchurch Capital (Canada) Ltd. depuis 2014. Cadre de niveau supérieur ayant de l'expérience en gestion financière, en consultation stratégique et en financement d'entreprises, elle possède une connaissance approfondie des marchés financiers et publics au Canada et aux États-Unis. Mme Cormier siège au conseil d'administration de Champion Iron Ore Ltd.
Nelson Gentiletti	M. Gentiletti est un FCPA. Il possède une vaste expérience en financement et en comptabilité à l'échelle mondiale, ayant été chef des opérations et chef de la direction financière de Loop Industries, ainsi que chef de la direction financière et du développement de Transcontinental inc. et chef des opérations et chef de la direction financière de Transat AT inc. Il siège aussi sur le conseil d'administration de Transcontinental Inc. et sur le conseil d'administration de Valence Merger Corp. I.
Elif Lévesque	Mme Lévesque, CPA, possède une vaste expérience en gestion financière grâce aux divers postes qu'elle a occupés dans des sociétés cotées en bourse à Toronto et à New York. Elle était la cheffe de la direction financière de Redevances Nomad Ltée et de Osisko Gold Royalties Ltd. Mme Lévesque est membre du conseil d'administration de Standstorm Gold Ltd., et de G Mining Ventures Corp. Pour cette dernière, elle est également

13.3 Honoraires de l'auditeur indépendant

Le tableau suivant présente par catégorie les honoraires en dollars canadiens engagés par la Société et payés à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., Société de comptables professionnels agréés, durant les deux derniers exercices financiers pour les divers services rendus à la Société et à ses filiales :

SERVICES	HONORAIRES 31 DÉCEMBRE 2024 (\$)	HONORAIRES 31 DÉCEMBRE 2023 (\$)
Honoraires d'audit ⁽¹⁾	2 308 967	2 199 462
Honoraires liés à l'audit ⁽²⁾	565 252	445 970
Honoraires pour services fiscaux ⁽³⁾	89 773	103 643
Total	2 963 992	2 749 075

(1) Services professionnels liés aux dépôts de documents d'information requis par les lois et les règlements applicables et audit des états financiers annuels de la Société. Pour 2023, en plus des honoraires d'audit, le montant comprend des honoraires administratifs et des honoraires pour l'audit de la coentreprise Sonoco totalisant 355 637 \$.

(2) Services professionnels liés à l'audit et aux consultations sur des questions de comptabilité et d'ordre réglementaire.

(3) Services professionnels reliés à la conformité aux lois en matière d'impôt.

13.4 Politique et procédures en regard de l'attribution de contrats relatifs aux services d'audit et Services non liés à l'audit

Le comité d'audit de la Société a adopté une politique et des procédures d'approbation préalables des services rendus par l'auditeur indépendant (la « politique ») qui décrit les procédures et les conditions selon lesquelles les services admissibles rendus par l'auditeur indépendant sont approuvés au préalable. Selon cette politique, les services comportant des honoraires inférieurs à 25 000 \$ sont pré-approuvés jusqu'à un maximum de 50 000 \$ annuellement. Le comité d'audit a délégué au président du comité d'audit le pouvoir d'approuver, au préalable, tout service n'ayant pas déjà été approuvé par le comité d'audit qui entraînerait des frais non budgétés jusqu'à 100 000 \$ par mandat. Les services impliquant des frais de plus de 100 000 \$ requièrent l'approbation au préalable de tous les membres du comité d'audit.

RUBRIQUE 14

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres informations, y compris la rémunération des administrateurs et dirigeants et l'endettement des dirigeants, les principaux porteurs de titres de Cascades ainsi que les options d'achat de titres et les intérêts des initiés dans les affaires importantes, s'il y a lieu, sont présentées dans la Circulaire de direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Des renseignements financiers supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 figurent dans les états financiers de la Société (et dans le rapport de gestion y afférent) présentés dans le rapport annuel 2024.

En outre, les documents suivants peuvent être obtenus sur demande écrite adressée au secrétaire corporatif de la Société :

- a) Lorsque Cascades entend procéder à l'émission de capital-actions suivant l'utilisation d'un prospectus simplifié ou le dépôt d'un prospectus simplifié provisoire en conformité avec l'émission de capital-actions proposée :
- (i) un exemplaire de la dernière Notice annuelle de la Société, de même que tout document ou des pages pertinentes de tout document, intégré par renvoi dans la Notice annuelle;
 - (ii) un exemplaire du dernier rapport annuel de la Société à l'égard du dernier exercice terminé, un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société pour son dernier exercice financier pour lequel des états financiers ont été déposés, de même que du rapport de l'auditeur indépendant qui les accompagne, et l'analyse par la direction ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Société qui ont été déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à la fin de son dernier exercice;
 - (iii) un exemplaire de la circulaire de la direction de la Société relative à sa dernière assemblée générale annuelle des actionnaires à laquelle des administrateurs ont été élus; et
 - (iv) un exemplaire de tout autre document, lequel a été incorporé par référence ou renvoi à l'intérieur d'un prospectus simplifié provisoire ou prospectus simplifié; ou
- b) En tout autre temps, des exemplaires des documents mentionnés aux points (i) à (iii) ci-dessus peuvent être obtenus du secrétaire corporatif de la Société à l'adresse indiquée ci-après; toutefois, la Société se réserve le droit d'exiger le paiement de frais raisonnables si la personne ou la compagnie qui fait la demande n'est pas un porteur de titres de Cascades.

La plupart des renseignements au sujet de la Société dont il est fait état ci-dessus peuvent être consultés sur SEDAR+, à www.sedarplus.ca, et sur le site internet de la Société, à www.cascades.com.

Cascades inc.

Secrétaire corporatif
404, boul. Marie-Victorin
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
Téléphone : (819) 363-5100
Télécopieur : (819) 363-5127

ANNEXE A

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

1. OBJET

La présente charte vise à décrire le rôle du comité d'audit et des finances (le « comité ») ainsi que les fonctions et les responsabilités qui lui sont déléguées par le conseil d'administration (le « conseil »). Le comité a pour principale fonction d'aider le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance à l'égard des questions suivantes :

- la qualité et l'intégrité des états financiers de la Société ;
- le processus de gestion du risque d'entreprise ;
- le processus de présentation et de communication de l'information financière ;
- les systèmes de contrôle interne et de contrôles financiers ;
- les compétences, le rendement et l'indépendance de l'auditeur indépendant de la Société ;
- la fonction et le processus d'audit interne ;
- le respect par la Société des exigences légales et réglementaires afférentes aux états financiers de la Société ;
- toute autre responsabilité que le conseil pourrait lui déléguer de temps à autre.

2. RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

En remplissant les fonctions du comité décrites dans la présente charte, les membres du comité reconnaissent que le rôle de celui-ci est d'exercer une fonction de surveillance des processus d'information financière au nom du conseil et de faire rapport régulièrement de ses activités à celui-ci. La direction de la Société est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de la Société et de l'efficacité des mesures de surveillance internes visant l'information financière.

La direction doit maintenir en vigueur des principes et politiques adéquats de rapports comptables et financiers et des contrôles internes et procédures en conformité avec les normes comptables et les lois et règlements applicables. L'auditeur indépendant a la responsabilité de planifier et d'exécuter l'audit des états financiers annuels de la Société et de l'audit annuel de l'évaluation effectuée par la direction de l'efficacité des mesures de surveillance internes visant l'information financière et autres procédures d'audit.

Dans l'exécution de ses fonctions, les membres du comité se doivent d'entretenir des discussions constructives et ouvertes avec le conseil, l'auditeur indépendant, l'auditeur interne et la direction de la Société.

3. COMPOSITION ET ORGANISATION

Le comité se compose d'un minimum de trois administrateurs lesquels sont nommés par le conseil, sur recommandation du comité de gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature, par résolution ou à la première réunion qui suit l'assemblée annuelle des actionnaires. Chaque membre du comité doit satisfaire aux exigences applicables en matière d'indépendance et d'expérience imposées par les lois régissant la Société, les bourses applicables à la cote desquelles les titres de la Société sont inscrits et les autorités de réglementation en valeurs mobilières compétentes.

Tous les membres du comité doivent avoir des compétences financières selon les lois applicables, et au moins un membre du comité doit avoir une expertise en comptabilité ou en gestion financière connexe selon l'appréciation du conseil.

Le comité choisit un des membres du comité comme président du comité et, le secrétaire ou secrétaire adjoint de la Société ou la personne désignée par le secrétaire est le secrétaire de toutes les réunions du comité et tient les procès-verbaux des délibérations du comité.

4. RÉUNIONS ET RESSOURCES

Le comité doit se réunir au moins quatre fois par année ou plus souvent si les circonstances le justifient. Sauf si les membres du comité y renoncent, le comité tient une séance à huis clos à chacune de ses réunions en l'absence des membres de la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser des relations ouvertes, le comité doit aussi rencontrer l'auditeur interne, la direction et l'auditeur indépendant à des fins de discussion, au cours de réunions séparées, à huis clos, selon le besoin.

Le comité établit ses propres règles et procédures (sous réserve de toute directive particulière provenant du conseil) et se réunit au lieu et selon les modalités prévues dans ses règles. Lors des réunions du comité, la présence d'une majorité de ses membres en fonction constitue quorum.

Le président du comité établit l'ordre du jour de chaque réunion du comité en consultation avec le vice-président et chef de la direction financière, le

secrétaire et l'auditeur interne. L'ordre du jour et les documents pertinents sont distribués aux membres du comité en temps utile avant les réunions.

Le président du comité fait rapport trimestriellement et au besoin au conseil des activités du comité et présente des recommandations pour toutes questions que le comité pourra juger nécessaires ou appropriées.

Le comité dispose en tout temps de voies de communication directes et transparentes avec la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant lui permettant d'étudier au besoin avec eux de questions particulières.

Le comité a le pouvoir, sans autre approbation du conseil, d'engager des conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, comme il le juge approprié pour exercer ses fonctions, et de fixer et de payer leur rémunération.

Le comité a le droit, dans l'exercice de ses fonctions et pour s'acquitter de ses responsabilités, d'examiner les livres et les comptes pertinents de la Société, ses divisions et ses filiales.

5. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Outre les responsabilités susmentionnées, le comité traite des questions suivantes :

5.1 À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

- examine la qualité et l'intégrité du processus comptable et du processus de présentation et de communication de l'information financière de la Société au moyen de discussions avec la direction, l'auditeur indépendant et l'auditeur interne ;
- examine avec la direction et l'auditeur indépendant les états financiers annuels audités de la Société, y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, les communiqués de presse connexes ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels audités avant leur divulgation au public et le dépôt auprès des autorités en valeurs mobilières ;
- examine les états financiers intermédiaires non audités, y compris le rapport de gestion pour chaque période intermédiaire d'un exercice financier et les communiqués de presse connexes avant leur divulgation au public et le dépôt auprès des autorités en valeurs mobilières ;
- examine l'information financière contenue dans les prospectus, notices d'offre, la notice annuelle et autres documents d'information publics renfermant de l'information financière auditée ou non auditée, soumis à l'approbation du conseil ;
- examine avec l'auditeur indépendant et la direction la qualité, la pertinence et la communication des principes et conventions comptables de la Société, des hypothèses sous-jacentes et des pratiques en matière de présentation de l'information ainsi que les propositions de modification à ceux-ci ;
- passe en revue les analyses ou autres communications écrites préparées par la direction, l'auditeur interne ou l'auditeur indépendant indiquant les questions importantes concernant la présentation de l'information financière et les décisions prises dans le cadre de la préparation des états financiers, y compris toute analyse de l'incidence sur les états financiers de l'application des standards internationaux de divulgation d'information financière et de développement durable ;
- vérifie que les attestations de la direction à l'égard des rapports financiers sont conformes à la législation applicable ;
- passe en revue les litiges importants et les initiatives d'ordre réglementaire ou comptable qui pourrait avoir une influence appréciable sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société et vérifie la pertinence de leur communication dans les documents révisés par le comité ;
- passe en revue les résultats de l'audit externe, les problèmes importants qui ont retenu l'attention de l'auditeur indépendant à l'occasion de l'audit ainsi que la réponse ou le plan d'action de la direction relativement à toute lettre de recommandations de l'auditeur indépendant.

5.2 À L'ÉGARD DE LA GESTION DES RISQUES ET DES CONTRÔLES INTERNES

- reçoit périodiquement un rapport de la direction évaluant le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et des systèmes de contrôle interne de la Société ;
- passe en revue, annuellement et au besoin, les protections d'assurances de la Société ;
- évalue l'efficacité de l'ensemble du système des contrôles internes ainsi que du processus d'identification et de gestion des principaux risques pour la Société ;
- examine les plans d'affectation du capital de la Société, y compris les politiques en matière de dividendes, les programmes de rachat d'actions, la structure globale de la dette et le ratio de levier financier, et recommander au conseil d'approuver ceux-ci ;
- examine la pertinence de toute forme de financement ;
- passe en revue les dépenses importantes en immobilisations et autres dépenses majeures, les opérations entre personnes apparentées importantes et toute autre opération qui pourrait modifier la structure financière ou organisationnelle de la Société, y compris les postes hors bilan ;
- s'enquiert périodiquement des politiques de capitalisation des régimes de retraite de même que de la gestion des placements, de la structure et du rendement des régimes de retraite ;
- aide le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de s'assurer que la Société respecte les exigences légales et réglementaires applicables afférentes aux états financiers de la Société ;
- tout en s'assurant de maintenir le caractère confidentiel et anonyme des communications, établit des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes communiquées à la Société au sujet des questions d'éthique, de comptabilité, de contrôles comptables internes ou d'audit, y compris les préoccupations transmises par les employés concernant des questions de comptabilité ou d'audit ;
- passe en revue périodiquement avec le conseil, les auditeurs internes et l'auditeur indépendant de la Société et les membres de la direction, le programme et les pratiques antifraudes de la Société ;

- examine les politiques de la Société et les paramètres qui s'appliquent aux opérations de couverture et aux contrats sur dérivés conclus par la direction afin de gérer les risques associés aux fluctuations du change, aux prix des marchandises et aux taux d'intérêt et tous les autres risques associés aux contrats sur dérivés que la Société conclut ;
- examine la surveillance par la direction des questions liées à la technologie de l'information affectant la Société ;
- examine le plan de continuité des activités et le plan de reprise après sinistre de la Société ;
- étudie avec la direction tout dossier fiscal important.

5.3 À L'ÉGARD DE LA FONCTION DE L'AUDITEUR INTERNE

- s'assure que le responsable de l'audit interne a un rapport hiérarchique fonctionnel avec le comité d'audit ;
- examine, de concert avec la direction, la qualité et l'expérience des effectifs ;
- approuve la nomination et la fin du mandat de l'audit interne de la Société ;
- examine régulièrement le rendement de la fonction d'audit interne, ses responsabilités, sa dotation en personnel et son budget ;
- approuve la rémunération du responsable de l'audit interne, sur recommandation de la direction ;
- évalue annuellement, de concert avec la direction, les objectifs et la performance du responsable de l'audit interne ;
- passe en revue et approuve annuellement le plan d'audit interne ;
- tient des discussions privées avec l'auditeur interne pour établir l'indépendance de l'audit interne, le niveau de collaboration obtenu de la direction, le degré d'interaction avec l'auditeur indépendant, ainsi que les divergences d'opinion ou autres différends non résolus.

5.4 À L'ÉGARD DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- recommande au conseil, la nomination de l'auditeur indépendant et, s'il y a lieu, sa destitution (dans les deux cas, sous réserve de l'approbation des actionnaires), le rémunère, et examine ses compétences, son rendement et son indépendance ;
- s'assure que l'auditeur indépendant en tant que représentant des actionnaires rend des comptes au comité et au conseil ;
- approuve tous les services d'audit fournis par l'auditeur indépendant, et détermine et approuve au préalable les services non liés à l'audit, conformément aux lois et règlements applicables ;
- discute avec l'auditeur indépendant de la qualité et non seulement de l'acceptabilité des principes comptables de la Société, comprenant i) toutes les conventions et pratiques comptables essentielles utilisées, ii) les autres traitements de l'information financière qui ont fait l'objet de discussions avec la direction, les implications de leur utilisation; et iii) toute autre communication écrite importante entre la Société et l'auditeur indépendant, y compris tout désaccord ou différend non résolu entre la direction et l'auditeur indépendant qui pourraient avoir une incidence sur les états financiers ;
- passe en revue au moins une fois par année, un rapport de l'auditeur indépendant décrivant ses relations avec la Société et confirmant son indépendance, et discute avec l'auditeur indépendant de tout service ou relation pouvant avoir des répercussions sur la qualité des services d'audit, ou l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur indépendant ;
- examine et approuve les politiques de la Société en matière d'embauche visant des associés et des salariés, anciens ou actuels, de l'auditeur indépendant de la Société.

5.5 ÉVALUATION DU RENDEMENT DU COMITÉ

- prépare et révise avec le conseil, une évaluation annuelle de rendement du comité et de ses membres et passe en revue une fois par année, le libellé de son mandat afin de s'assurer qu'il est toujours adéquat, et formule, s'il y a lieu, des recommandations au conseil.

Approuvée par le conseil d'administration le 2 août 2023.